Document généré le 12 oct. 2024 06:00

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

Découverte de crânes, fémurs et autres os...

Maurice Barbotin

Numéro 38, 4e trimestre 1978

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1043911ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1043911ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)
2276-1993 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Barbotin, M. (1978). Découverte de crânes, fémurs et autres os... *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (38), 3–37. https://doi.org/10.7202/1043911ar

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Découverte de crânes, fémurs et autres os...

par
le R.P. Maurice BARBOTIN

En avril 1975 la compagnie d'instruction du Régiment du S.M.A. de la Guadeloupe était en camp de toile à la Pointe Allègre, sur la commune de Sainte-Rose. En se promenant au bord de la mer, pendant la pause de midi, le sergent Ducrou devait faire une curieuse découverte : sur quelque deux cents mètres, la côte était très abîmée, les arbres abattus pêle-mêle et de nombreux os humains gisaient éparpillés sur le sol. Au cours des mois précédents des voleurs de sable étaient venus attaquer le talus côtier, ils avaient fait tous ces dégâts et mis à jour un certain nombre de sépultures. Seul le sable les intéressait, ils étaient partis avec leurs chargements et avaient jeté au hasard de nombreux os qui n'avaient pour eux aucune utilité, bien au contraire.

Le lieutenant Vié, mis au courant, vint aussitôt se rendre compte ; comme le sergent, il vit qu'une telle trouvaille présentait manifestement de l'intérêt pour l'étude du passé : qui les militaires du S.M.A. venaient-ils de rencontrer ?

Les gendarmes furent prévenus. Ils vinrent eux aussi sur les lieux pour constater les faits. Tout comme les premiers ils estimèrent qu'il s'agissait d'ossements trop anciens pour faire l'objet d'une enquête de police judiciaire. Seules les déprédations étaient de leur ressort.

En même temps les démarches pour prendre contact avec une personne compétente susceptible d'entreprendre l'étude historique n'aboutit pas. Comme les os étaient éparpillés, jetés ça et là par les pilleurs de sable, leur position ne pouvait fournir aucun renseignement, la première urgence était donc de les mettre en sûreté, ce qui fut fait aussitôt.

Tous les os et fragments furent soigneusement récoltés. Le lendemain, sachant que je m'intéresse à ce genre de problème, le lieutenant me confia tout ce matériel et me fit part de toutes ses observations susceptibles de me renseigner. Il me conduisit sur place pour bien m'indiquer les lieux d'invention.

LES DONNEES DE L'ENIGME

Premieres constatations

Les investigations commencèrent par l'examen du terrain et de ses abords. Les données recueillies furent assez peu nombreuses mais de grande importance.

1° Les vaisseaux de jadis, avec leurs trois à six mètres de tirant d'eau pouvaient venir mouiller à l'ouest de la Pointe Allègre tandis que plus à l'est ce n'est pas possible : le Grand-Cul-de-Sac est abondamment parsemé de hauts fonds, seules les petites embarcations, pilotées par ceux qui connaissent bien les lieux, peuvent s'y aventurer.

2° Tout au long de cette côte, on constate une nette avancée de la mer. A Cluny, à l'ouest de la Pointe Allègre, une grande partie de la plage a disparu, et la côte a reculé de plusieurs dizaines de mètres ; environ cinq cents mètres de route nationale ont disparu dans les flots il y a quelque 25 ans. Les prélèvements de sable et la tempête ne suffisent sans doute pas pour expliquer ces dégâts.

De l'autre côté du lieu qui nous intéresse, à l'Anse Dindé, la mer a conquis sur la terre l'emplacement d'un village Caraïbe ; à en juger par les vestiges que j'ai commencé à étudier, il était assez important. Maintenant les derniers restes de la couche archéologique se trouvent au niveau des vagues battantes qui achèvent de les détruire. Je ne peux fixer la chronologie de l'érosion en cet endroit, mais en raison de la surface dégradée, il est certain qu'elle a demandé au moins plusieurs dizaines d'années.

J'ai recueilli aussi le témoignage d'habitants du quartier : à l'Anse Nogent, l'endroit précis qui nous intéresse, la plage avait plus de cinquante mètres de large ; elle a totalement disparu. J'ai contrôlé sur les vues aériennes prises par l'Institut géographique national pour établir la carte de la Guadeloupe et le cadastre, l'aspect de la côte en ce point

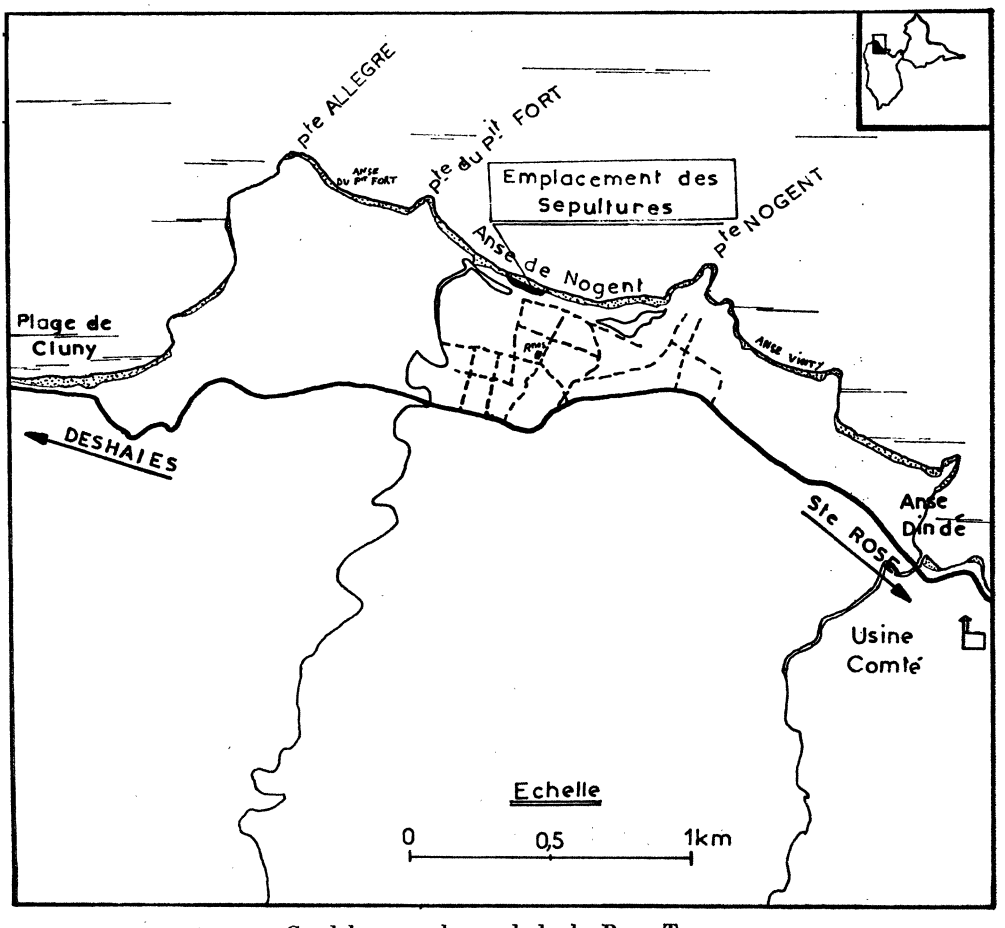

Guadeloupe : le nord de la Basse-Terre.

précis a peu varié de 1951 à 1970. Les photos prises à la verticale à cette dernière date, à 1470 mètres d'altitude montrent une côte couverte d'arbres en bon état, séparé de la mer par une plage d'une quarantaine de mètres. Maintenant elle a totalement disparu et la mer s'avance par endroits dans la zone jadis boisée.

Ces constatations, éclairées par le fait que la Guadeloupe fait partie d'un arc volcanique en perpétuel mouvement, laissent penser que la côte nord de la Guadeloupe s'enfonce.

3° Le sol, dans le secteur où ont été trouvés les ossements est une dune ancienne atteignant trois mètres d'épaisseur. Le

sable corallien y est homogène : quand on y creuse un trou, même asesz vaste, les parois ne s'éboulent pas. C'est le terrain idéal pour creuser rapidement des tombes avec le minimum de fatigue.

4° Au gré de l'irrégularité des prélèvements de sables, la côte a pris l'aspect d'un coupe verticale de un mètre vingt à deux mètres de hauteur. Entre cet apic et la mer, elle présente le spectacle désolant de nombreux arbres déracinés par l'enlèvement du sable, tombés pêle-mêle. Ces témoins morts montrent l'importance de la surface dégradée : de trente à cinquante mètres de large sur deux cents mètres de long.

5° Les morts avaient été enterrés nombreux dans un cimetière de surface restreinte, au bord de la côte en pleine campagne. Ces détails, qui pourraient paraître secondaires, sont très importants.

6° Dans la coupe franche opérée par les prélèvements de sable, aucune trace d'os n'apparaît. Des sondages effectués en plusieurs endroit se sont révélés stériles. Il semble certain que toute la surface du cimetière a été détruite. De nouveaux prélèvements importants de sable en août 1977, à l'extrémité ouest de la zone attaquée, confirment cette constatation.

7° Aussi bien dans la coupe franche que dans toute cette large zone côtière, on ne trouve aucune trace de poterie. On note également l'absence totale de coquilles de lambis (strombus gigas), de bougaux (Cittarium Pica) et d'autres coquillages. S'il y en avait eu, les travailleurs qui ont chargé les camions à la pelle les auraient laissés là, car de tels corps étrangers ne sont pas admissibles pour faire le mortier et ils portent atteinte à la valeur marchande du chargement de sable.

8° De même, dans la coupe franche, tout comme aux abords, on ne trouve ni pierres, ni galets, soit volcaniques soit coralliens, qui auraient pu servir à marquer le pourtour d'une tombe ou être utilisés dans sa maçonnerie.

9° Enfin, j'ai appris que depuis plus d'un an avant la récolte des os qui me sont confiés, certaines personnes avaient ramassé en cet endroit de « jolis crânes ». Les os restés sur place étaient dispersés jusqu'à la mer : les premiers squelettes trouvés par les pilleurs de sable ont été emportés par les vagues. En conclusion, une grande partie des ossements a

disparu soustraite à notre récolte, soit par des promeneurs, soit avec le sable, faute d'avoir été remarqués, soit entraînés par la mer. Le lot en notre possession ne représente qu'une partie sans doute très faible, des squelettes qui gisaient là.

10° Le site a été trop dévasté, aucun objet confectionné n'a pu être retrouvé, ni bouton, ni boucle de ceinturon, ni objet en fer. On m'a dit qu'un monsieur y avait trouvé une pipe en terre et qu'il aurait constaté la faible profondeur d'au moins une sépulture, mais je n'ai pas pu retrouver ce monsieur.

L'Examen des os

Le docteur Bayle, qui a bien voulu s'intéresser aux os récoltés nous donne ses premières constatations.

Avec les os récoltés sept individualités ont pu être en partie reconstituées tandis que quantité d'ossements divers proviennent d'un nombre indéterminé de squelettes.

Une datation au carbone 14 n'a donné que des résultats trop imprécis pour rattacher ce gisement à un fait historique ; peut-être pourrons-nous faire un nouvel essai.

Une analyse systématique des ossements serait fastidieuse, citons seulement les particularités notables.

La taile : un individu mâle de 1 m 80 à 1 m 85 environ taille remarquable pour les siècles passés. Une femme certainement multipare de 1 m 60 à 1 m 65 environ et cinq individus se répartissant entre 1 m 40 et 1 m 60.

L'origine ethnique : indo-aryenne est très certaine sans que les méthodes des examens anthropologiques aient amené des indications précises sur l'ethnicité.

La forme et la texture osseuse : deux tibias en « lame de sabre » montrent un rachitisme chronique. Un défaut d'ossification au niveau des sutures fronto-occipitales, (fontanelle postérieure), détermine la même conclusion.

Des incisives et canines porteuses de gommes syphilitiques pourraient faire supposer l'origine européenne.

Il est à noter l'absence de toute pathologie traumatique.

Les textures osseuses sont normales pour toutes les pièces (os plats et os longs).

On ne constate aucune « cicatrice osseuse traumatique ».

Enfin il n'a été récolté aucun ossement de nourrisson ou d'enfant.

Quelques données historiques

Pour cerner globalement le champ de cette étude, il faut aussi tenir compte des principaux jalons historiques susceptibles de guider notre recherche :

1° Au cours des trois mille ans qui ont précédé la naissance du Christ, il y a peut-être eu des Ciboneys en Guadeloupe.

2° Il y a certainement eu des habitants dans notre île vers l'an 180 après Jésus-Christ, on les appelle Arawaks ou proto-Arawaks. Cette date a été obtenu par analyse au carbone 14 et admet une marge d'erreur de 40 ans avant ou après.

3° Vers l'an 850 ils ont été remplacés par les Caraïbes qui étaient notoirement antropophages.

4° C'est Christophe Colomb qui a découvert la Guadeloupe en 1493. A son arrivée il y avait encore des Caraïbes dans presque toutes les îles des Petites Antilles ; il en a vu en Guadeloupe.

5° Entre 1493 et 1635 il était fréquent que des vaisseaux espagnols fassent escale en Guadeloupe et à deux reprises cette nation a voulu y installer une colonie.

6° Les Français ont pris possession de l'île en juin 1635 et ils se sont établis d'abord au lieu qui nous intéresse.

7° Plus tard ces terres ont fait partie de l'importante habitation de Lohéac.

8° Deux grandes épidémies ont décimé la population de la Guadeloupe : la fièvre jaune aux environs de 1700 et le choléra en 1865 ont fait de nombreux morts.

Hypothèses

En partant de ces constatations et des données plus générales de l'histoire, nous pouvons dégager les différentes hypothèses à passer au crible :

1° Ce sont des squelettes Ciboneys.

2° Ce sont des ossements d'Arawaks ou Caraïbes enterrés normalement.

3° Ce sont des restes de gens mangés par les Caraïbes.

4° Ce sont des Espagnols décédés entre 1493 et 1635.

5° Il s'agit de noyés : les naufragés d'un vaisseau coulé près de là.

6° Ou bien les victimes de l'une des deux épidémies.

7° C'était le cimetière des maîtres de la propriété voisine.

8° C'était le cimetière des esclaves de l'habitation.

9° C'était le cimetière des premiers Français en 1635.

Je ne vois aucune autre hypothèse valable susceptible d'être avancée. Que peut-on dire de chacune d'elle ? Procéder par élmination nous permettra peut-être d'envisager une réponse à notre question initiale.

SQUELETTES CIBONEYS

Sous le nom de Ciboney, on désigne un groupe humain très important. On le situe au Venezuela 5.000 ans avant Jésus-Christ. D'autres gisements archéologiques qui lui sont attribués ont été retrouvés dans les grandes Antilles du Nord en particulier à Porto-Rico et dans l'île d'Haïti ; ces vestiges révèlent très souvent des lieux d'habitat prolongé. Les chercheurs de la République dominicaine les étudient minutieusement et les situent entre la naissance du Christ et les trois mille ans qui l'ont précédée. Comme nous sommes sur la route logique des petites embarcations pour aller de la côte ferme de l'Amérique du Sud aux Grandes Antilles du Nord, la tentation est forte d'affirmer que les Ciboneys sont passés par la Guadeloupe et y ont vécu.

Un fait important plaide en faveur de cette hypothèse : un certain nombre de pierres polies très caractéristiques découvertes dans la région du Moule doivent être indubitablement attribuées à la culture ciboney, et bien des haches trouvées dans cette région et à Marie-Galante sont presque certainement de leur fabrication.

Toutefois, aussi raisonnable et même logique que soit l'hyopthèse du peuplement de la Guadeloupe par les Ciboneys, elle n'est pas du tout prouvée : malgré les recherches faites dans les lieux les plus favorables, aucun emplacement de village, si minime soit-il n'a été découvert. L'identification en serait pourtant assez facile du fait qu'ils ne fabriquaient pas de poteries et utilisaient des outils en pierre polie et beaucoup d'autres en silex éclaté. Au musée d'ethnologie de

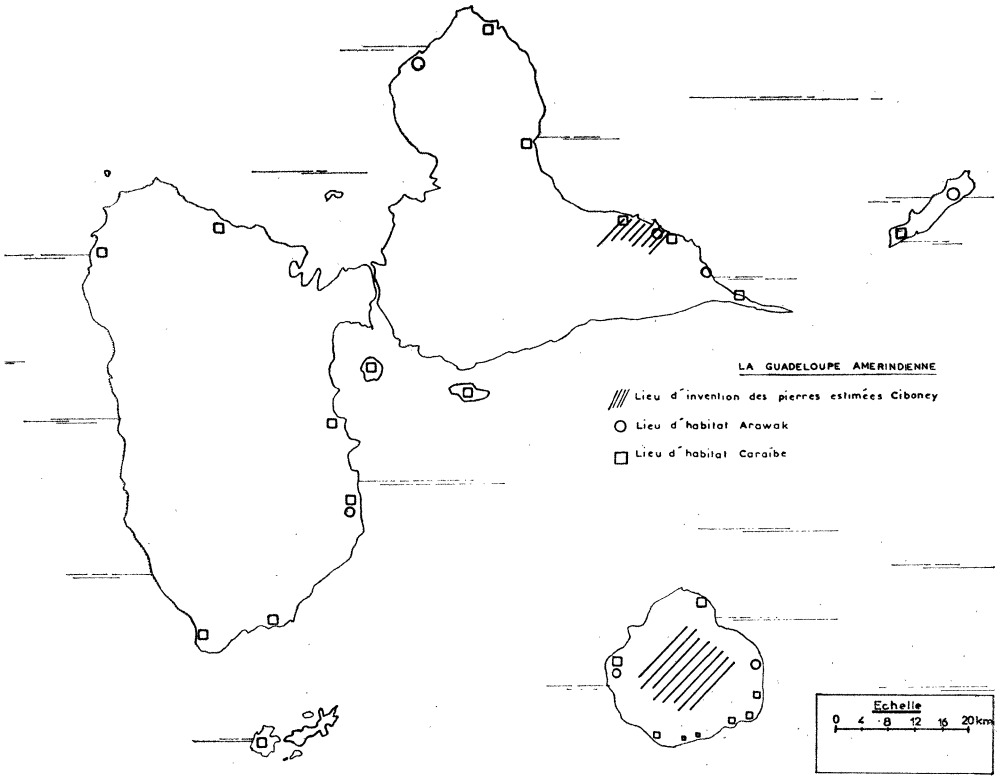

La Guadeloupe amerindienne.

Port-au-Prince et surtout dans les musées de Saint-Domingue ont voit de longues lames bien tranchantes qu'ils avaient fabriquées et de nombreux autres éclats mis en forme selon les besoins.

Par contre nous savons que nos Arawaks sont venus des côtes du Venezuela, donc grosso modo du même endroit que les Ciboneys, ils ont fort bien pu apporter des pierres mises en forme par ces derniers. De plus, s'il est vrai que les Caraïbes sont venus d'une région plus à l'est, des Guyanes, nous savons que certains d'entre eux, et ceux de nos îles allaient de temps en temps attaquer les Arawaks du Venezuela pour satisfaire leur appétit de chair humaine et pour faire du butin. Il y avait même chaque année des pirogues qui allaient de la Guadeloupe à la côte ferme. Or ces outils en pierre polie étaient pratiquement inusables, avec les caracolis

(pendantif en métal en forme de croissant), c'étaient les seuls biens précieux qu'ils laissaient à leurs héritiers.

Et puis, quand les Caraïbes allaient vers l'Orénoque, ils ne massacraient pas les habitants de certains villages pour en obtenir par troc les précieux caracolis et sans doute les haches qu'ils ne pouvaient se procurer en quantité suffisante par la violence.

Ainsi, la présence de pierres Ciboney en Guadeloupe ne prouve aucunement qu'ils ont vécu ici, elles ont fort bien pu être obtenues par troc ou par pillage et rapportées dans notre île soit par les Arawaks, soit par les Caraïbes.

Pour en revenir plus immédiatement au problème des ossements qui nous intéressent, il faut noter que les pierres les plus caractéristiques ont été retrouvées sur la commune du Moule, et les haches considérées comme probablement Ciboney au même endroit et à Marie-Galante, donc très loin de l'endroit qui nous intéresse. On ne connaît aucune de ces pierres trouvées aux abords, même très larges, de la Pointe Allègre.

Enfin, il semble que la datation d'os au carbone 14 qui a été tentée n'a pas donné de résultats parce que la matière examinée n'était pas assez ancienne.

Ainsi, sans hésitation, nous pouvons éliminer l'hypothèse Ciboney.

DES ARAWAKS OU DES CARAIBES ENTERRES NORMALEMENT

Nous savons que les Amérindiens des Petites Antilles n'avaient pas de cimetières collectifs comme les nôtres. Les Caraïbes enterraient leurs morts dans le village, chacun dans sa case. Malgré l'absence de preuve absolue, tous ceux qui ont étudié la question pensent que nos Arawaks faisaient de même, d'où, retrouver des squelettes nombreux et très groupés n'est pas du tout en faveur de l'hypothèse amérindienne.

De plus, dans nos sépultures arawaks, il est fréquent de trouver trois plats ou leurs débris. Ces ustensiles servaient à mettre de la nourriture et de la boisson à la disposition du mort. Chez les Caraïbes, les rites funéraires étaient un peu différents : le cadavre était déposé, assis sur une petite planchette, en position fœtale, dans un trou creusé au centre de

sa case. Il en résultait, ce qui est très important pour nous, un grand éparpillement des sépultures. Près de la tombe les femmes déposaient un canari (sorte de cuvette en terre cuite) et elles y mettaient de la boisson. La cassave, la galette de manioc, et les autres aliments étaient déposés soit dans des couïs (moitié d'écorce de calebasse servant de vaisselle), soit sur des feuilles, soit sur de la vannerie, c'est pourquoi on n'en trouve aucune trace.

Un an après le décès, au cours d'une cérémonie, la famille remplissait la fosse de terre et mettait le canari à l'envers, au-dessus de la tête du mort, comme pour le protéger. Ainsi d'ordinaire la mise à jour d'un sépulture caraïbe implique la présence d'un canari ou de ses fragments, et celle d'Arawak d'autres vases ou leurs débris. Notons aussi que dans tous les cas où nous avons trouvé des sépultures détériorées, il y avait de nombreux tessons.

Et puis nous disions qu'ils enterraient leurs morts dans le village. Or les emplacements de tous les lieux habités par les Amérindiens sont très fortement marqués par la présence d'innombrables tessons, d'une grande quantité de coquillages brisés, d'arêtes de poissons et d'os de petits mammifères ou d'oiseaux, ce sont les vestiges de leurs repas. Or au lieu qui nous intéresse il n'y a ni tessons, ni coquillages brisés, ni déchets de nourriture.

Enfin, nous savons que nos Amérindiens avaient l'habitude de déformer les crânes de leurs enfants peu après leur naissance. Les Arawaks allongaient la boîte crânienne vers le haut tandis que les Caraïbes aplatissaient le frontal peu après la naissance, par écrasement, c'était leur élégance. Ensuite par pression fréquente, sans s'en rendre compte ils déformaient aussi l'occipital. Avec un peu d'habitude nous pouvons dire facilement si un crâne trouvé en Guadeloupe est amérindien ou non. La certitude est d'autant plus nette quand on peut s'appuyer sur la loi des séries, même si le nombre est assez restreint. Or nous avons l'avantage d'avoir récolté huit crânes et des fragments de plusieurs autres ; aucun ne présente de déformation.

Ainsi, en raison de la grande concentration des squelettes sur une faible surface, de l'absence de poteries et de reliefs de repas, tout comme de l'aspect des crânes, nous pouvons affirmer, sans aucune hésitation, que les sépultures qui nous intéressent ne sont ni Arawaks ni Caraïbes.

DES RESTES DE GENS MANGES PAR LES CARAIBES

Il n'y a guère lieu de s'arrêter à cette hypothèse, car pour tuer leurs victimes, ils leur fracassaient le crâne à coups de boutou, la lourde massue plate à quatre pans. D'ailleurs d'ordinaire un seul coup suffisait.

Quant aux os longs ils étaient brisés, sans doute pour en faciliter la cuisson dans des marmites de modestes dimensions ou bien pour en récupérer la moëlle. Quand il n'y avait plus rien à en tirer ils étaient jetés au dépôt d'ordures. Ainsi parmi les restes de repas des Caraïbes on trouve de temps à autres de l'os humain presque toujours brisé. Les petits os tels que les phalanges font exception. Le fait qu'ils sont mélangés aux arêtes de poisson, aux os de petits mammifères et aux coquillages cassés montrent bien qu'il s'agit de déchets de nourriture.

Or les os récoltés par les militaires sont en bon état. L'hypothèse des restes de repas caraïbes est, elle aussi, à écarter sans hésitations.

DES ESPAGNOLS

A - *Des Espagnols venus avec Christophe Colomb en* 1493

Christophe Colomb est arrivé dans nos îles en 1493 au début de son second voyage. Il a d'abord touché terre à Marie-Galante dans la soirée du 3 novembre, il n'y trouve pas de bonne eau et dès le lendemain, peu près le lever du jour, il fit voile vers une grande île montagneuse et verdoyante, ce qui laissait espérer de belles rivières. D'ailleurs les Espagnols avaient déjà observé les chutes du Carbet, celle du milieu est une belle cascade de 112 mètres de haut. C'est pourquoi sa flotte avait cinglé dans cette direction et les dix-sept vaisseaux, montés par 1.500 hommes vinrent mouiller à Sainte-Marie de la Capesterre (le mot Cabesterre devenu Capesterre désignait alors la région formant plus ou moins cap à l'est d'une terre).

Grâce au docteur Chanca, médecin de l'expédition, nous posédons le récit de ce séjour des Espagnols en Guadeloupe. Les Caraïbes s'enfuirent dans les bois il n'y eut pas de combat. Peu d'hommes descendirent à terre. Tandis que les équipages faisaient le ravitaillement en eau et en bois pour la cuisine,

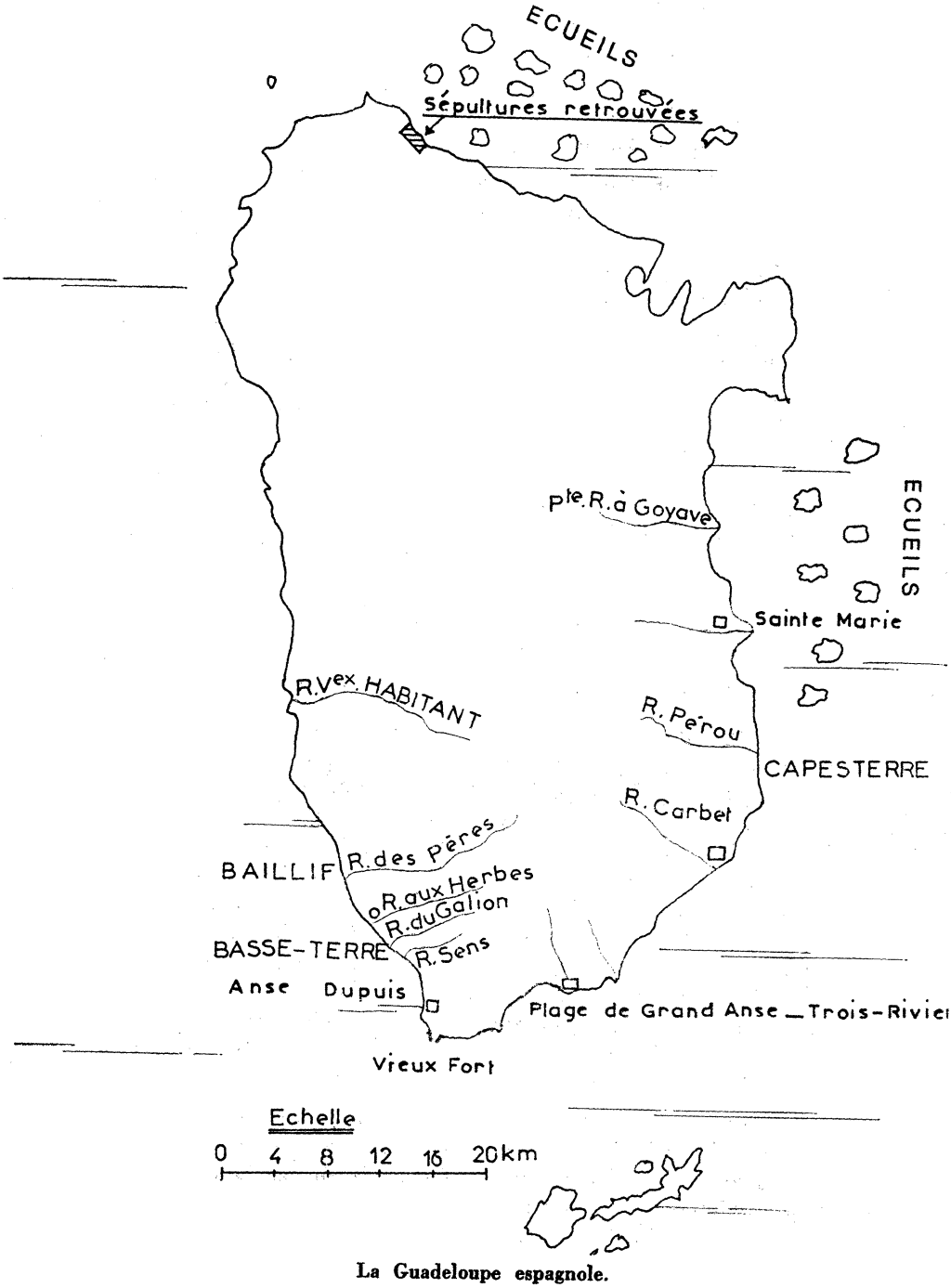

La Guadeloupe espagnole.

une patrouille partit en reconnaissance. Pendant plusieurs jours Christophe Colomb n'eut pas de ses nouvelles, et l'emploi du temps de ces soldats reste assez mystérieux... rencontrèrent-ils des femmes et s'attardèrent-ils avec elles ? l'hypothèse a été avancée, elle est plausible ; en tout cas ils revinrent sains et saufs. Dès leur retour la flotte leva l'ancre et fit voile pour Hispaniola (Haïti). Ainsi donc, si en outre on regarde la carte, trois choses sont sûres : d'une part la patrouille espagnole n'a certainement pas eu le temps d'aller jusqu'à la Pointe Allègre. D'autre part toute la flotte est partie de Sainte-Marie vers le nord sans autre escale en Guadeloupe et enfin il n'est pas question de décès d'Espagnols au cours de cette escale. Ainsi nos sépultures n'ont rien à voir avec le premier passage de Christophe Colomb dans notre île.

B - *Des Espagnols venus avec Christophes Colomb en* 1496

Trois ans plus tard il revint dans ces parages avec deux caravelles. Les équipages étaient fatigués, il y avait des malades à bord et les vivres manquaient. Le samedi 8 avril 1496 il fit escale à Marie-Galante et Ballet écrit :

« Le lendemain il se dirigea sur la Guadeloupe et mouilla à une certaine distance du rivage, probablement près de la pointe appelée depuis Vieux-Fort-Olive, sur laquelle était construit un village considérable. Il envoya à terre plusieurs chaloupes bien armées. Au moment où elles allaient aborder, des femmes, en assez grand nombre, sortirent d'un bois, armées d'arcs et de flèches, et se disposèrent à empêcher le débarquement. La mer était houleuse et les vagues se brisaient avec furie sur le rivage. Les embarcations s'éloignèrent pour se mettre hors de portée des flèches, et un Indien qui se trouvait avec les Espagnols se jeta à la nage, prit terre et annonça à ces femmes qu'on venait faire des provisions contre l'échange d'objets de grande valeur. Elles répondirent de côtoyer l'île vers le nord où l'on trouverait leurs maris.

Les embarcations prirent cette direction et voulurent atterrir à l'endroit où étaient les guerriers caraïbes. Ces derniers firent pleuvoir une grêle de flèches empoisonnées, mais ils furent repoussés à coups d'arquebuses et laissant, contrairement à leur habitude, leurs morts et leurs blessés sur le rivage ils se réfugièrent dans les bois et les montagnes.

Les Espagnols purent opérer leur débarquement et mar-

chèrent le long du rivage. Malgré les ordres formels de Colomb, ils pillèrent tout sur leur passage et livrèrent aux flammes les carbets. Les embarcations regagnèrent ensuite les caravelles.

Colomb prescrivit aux équipages de faire du bois et de l'eau et de préparer la cassave ; il envoya quarante hommes opérer une reconnaissance dans l'intérieur de l'île. Cette troupe revint le 12 emmenant prisonniers dix femmes et trois enfants. Colomb les garda jusqu'au moment de son départ et les relâcha après leur avoir fait de petits présents. Les caravelles avaient terminé leurs provisions et Colomb mit la voile le 20 avril ».

Ce texte nécessite un examen critique : sur plusieurs points les suppositions de Ballet ne me satisfont pas.

Il affirme qu'il y avait un village caraïbe considérable sur la Pointe de Vieux-Fort-l'Olive, or, s'il en avait été ainsi, des tessons et de nombreux coquillages brisés nous en montreraient le lieu précis, or on n'en trouve pas traces.

Ballet écrit que Christophe Colomb a mouillé à la Pointe de Vieux-Fort, mais tout marin sait qu'il n'y a pas là de mouillage ni de rivage permettant de débarquer. Le premier endroit satisfaisant est l'Anse Dupuis, un peu plus au nord. Quand les Français sont venus attaquer les Caraïbes en 1635, ils y ont débarqué ; il y avait à proximité un petit carbet dont Hallenena était le chef, dans la mesure où l'on pouvait parler de chefs parmi eux. Mais là un autre point important ne cadre plus : le texte dit que la mer était houleuse et que « les vagues se brisaient avec furie ». Or, depuis la pointe de Vieux-Fort et tout au long de la côte sous le vent, la mer est toujours calme sauf, ce qui est très rare, quand un cyclone passe à proximité de la Guadeloupe. Il est notoire que la saison critique commence fin juillet et se termine aux premiers jours d'octobre. On ne connaît que deux exceptions à cette observation. Or c'était le 8 avril.

Une troisième constatation me porte à ne pas admettre l'hypothèse de Ballet c'est que les Espagnols venaient chercher de l'eau, or, il n'y a pas de rivière à la pointe sud de la Guadeloupe, celui qui arrive en bateau n'a pas besoin de descendre à terre pour le voir ; en avril tout y est sec.

Si le débarquement n'a pas eu lieu à l'endroit indiqué par le texte de Ballet, où donc faut-il le localiser ? Peut-

être entre la rivière Sens et celle de Baillif. Cette solution est à envisager car il y avait là un mouillage assez favorable et le ravitaillement en eau comme en bois très abondant. Toutefois je ne crois pas l'hypothèse valable car, dans cette zone, on ne connaît pas de traces de village caraïbe, or les Espagnols en ont incendié un lors de cette descente à terre. D'autre part la mer est très calme en cet endroit, ce qui ne s'accorde pas avec le texte. Et même, en supposant que la mer ait été dans l'état décrit, ce qui est très probable, le vent aurait soufflé d'ouest ; dans ce cas aucun vaisseau ne se serait risqué à mouiller là, car faute de pouvoir manœuvrer et s'éloigner de la côte il aurait presque certainement été jeté au rivage.

Il semble plutôt que les Espagnols venant de Marie-Galante ont vu le village caraïbe qui était sur la pointe est de la Grande-Anse-Trois-Rivières. La localisation est confirmée par des fragments de poteries. Les deux caravelles ont dû aller mouiller vers le milieu ou l'ouest de la plage : même par mer agitée, le courant et le vent aident à s'éloigner du rivage ; le mouillage n'est pas dangereux même par mauvais temps. Ajoutez que la plage de sable est très longue ; même si les vagues sont fortes les chaloupes peuvent y aborder. C'est là que les femmes se seraient montrées hostiles.

Seul un détail du texte fait quelque difficulté : les hommes étaient « vers le nord ». Si notre localisation est exacte il aurait fallu dire « vers le nord-est ».

Si l'on passe sur cette difficulté, la suite des événements se reconstitue très bien et s'accorde avec le récit de Ballet. Les Espagnols ont débarqué vers l'extrêmité est de la plage malgré la résistance des Caraïbes, ils en ont tué plusieurs, puis ils ont marché le long du rivage et sont arrivés au village situé sur la pointe qui cerne la baie à l'est.

Cette hypothèse me semble d'autant plus solide que plus au nord, à la côte au vent il y avait bien deux villages importants, l'un à l'embouchure de la rivière appelée maintenant « du Carbet », et l'autre à Sainte-Marie, mais ces deux emplacements sont à éliminer car le mouillage au large de ces endroits est impossible quand la mer est mauvaise. En outre, le récit ne s'insèrerait pas bien dans le cadre décrit.

Dans tous les cas il est certain que ces événements se sont passés très loin du cimetière qui nous intéresse et qu'en

outre s'il est bien question de Caraïbes tués à coups d'arquebuse, il semble qu'aucun Espagnol n'ait péri. Ainsi notre cimetière ne peut être daté de ce passage de Christophe Colomb en 1496.

C - *L'expédition espagnole de* 1515

La suite du texte de Ballet nous pose davantage de questions. En effet, les Caraïbes voulaient à cette date se venger des Espagnols : le projet rallia les hommes de nombreux carbets, peut-être même y en eut-il de la côte ferme, ils entreprirent de nombreuses attaques par surprise ; les pertes subies par leurs ennemis furent lourdes. Ballet continue donc :

« Ces dangereuses incursions inquiétaient souverainement les Espagnols, et, en 1515, une petite flottille de trois voiles, commandée par Juan Ponce de Léon, ancien gouverneur de Borrignon, partit de Cadix pour aller enlever aux Karukériens la Guadeloupe, principale forteresse des Caraïbes ».

Cette expédition échoua complètement et après avoir perdu beaucoup d'hommes dans les embuscades, Ponce de Léon, se rendit à San Juan (Porto-Rico). Le fait important pour nous c'est qu'un certain nombre d'Espagnols furent tués. Furent-ils enterrés à la pointe Allègre ?

Malheureusement nous ne connaissons pas avec exactitude la répartition de la population de la Guadeloupe à cette date. Toutefois les éléments que nous possédons suffissent, revoyons la carte de la Guadeloupe amérindienne. Il y avait des villages en Grande Terre surtout entre Sainte-Marguerite et la Pointe des Châteaux. En Basse-Terre il y avait un village à Sainte-Marie, un autre, qui semble le plus important, auprès de la rivière du Carbet, celui de la pointe de Grand'Anse Trois-Rivières et peut-être déjà un autre à l'Anse Dupuis. Le long de la côte au vent on ne trouve pas traces de village important.

Peut-on dire combien il y avait de Caraïbes en Basse-Terre à cette époque ? Je ne le pense pas. Toutefois on peut remarquer que les Espagnols, qui eux le savaient approximativement, vinrent avec seulement trois bateaux. Comme les équipages devaient en majorité rester à bord, le nombre des combattants à débarquer ne fut pas énorme. Sans doute avaient-ils calculé trop juste l'importance des effectifs nécessaires mais malgré tout on peut en tirer un ordre de grandeur

D - *Le projet espagnol de* 1520

Cette année là, Antonio Serrano aurait voulu établir une colonie espagnole en Guadeloupe, mais cet essai de colonisasation n'eut aucun succès car les Caraïbes s'y opposèrent énergiquement. Nous manquons de détails, toutefois il semble que cette affaire fut de peu d'importance et qu'il n'y eut guère de pertes car il n'existe guère, que je sache, de documents qui en parlent ; s'il y avait eu un certain nombre de morts, des textes en parleraient plus en détail.

E - *Des gens faisant escale entre* 1493 *et* 1635

Nous savons enfin qu'entre 1493 et 1635 bien des vaisseaux espagnols faisant route vers les Indes Occidentales venaient directement de leur pays en Guadeloupe ; notre île était une escale assez fréquentée parce que les alizés et les courants y portaient naturellement les voiliers venant d'Europe. Malgré ces vents habituellement favorables le voyage était souvent pénible aussi bien pour les passagers que pour les équipages. Tous avaient hâte de mettre les pieds sur la terre ferme, d'y trouver de la bonne eau douce, pour boire, pour faire la cuisine, pour se laver et faire sa lessive. Il fallait aussi ramasser du bois pour le feu et dans les meilleurs cas on pouvait espérer trouver un peu de gibier : des cochons avaient été lâchés, il se reproduisaient bien et les Caraïbes ne les mangeaient pas. Ceux qui venaient pour la première fois sous les tropiques avaient hâte d'admirer la végétation merveilleuse qu'on leur avait décrite avant le départ.

Il est assez facile de préciser le lieu de mouillage de la plupart de ces bateaux : ils s'arrêtaient nécessairement près de l'embouchure de bonnes rivières aux eaux courantes et pures, donc aux côtes de la partie sud de la Guadeloupe. De tels cours d'eau se trouvent entre la Grande Rivière près de Capesterre et la rivière de Vieux-Habitants. Les autres rivières n'ont pas de mouillage à proximité ou ont un débit trop faible et l'eau est saumâtre à leur embouchure ou bien elles tarissent en période de sécheresse.

Il fallait un bon mouillage à proximité, or à la côte au vent de la Guadeloupe il y avait, tout juste par beau temps, possibilité de faire escale à Sainte-Marie, là où Christophe Colomb s'était arrêté en 1493 ; ce mouillage ne conve-

nait guère car il fallait partir contre le vent, ce qui était risqué pour des voiliers de cette époque. Certes il était beaucoup plus facile de quitter le mouilage de Grande Anse à Trois-Rivières, mais à cet endroit la mer est souvent agitée ce qui complique beaucoup le chargement des barriques dans les canots ou pouvait même le rendre impossible. C'est pourquoi le lieu d'escale le plus habituel était à la côte sous le vent près de l'emplacement actuel de Basse-Terre. Une rivière de cet endroit s'appelle encore rivière du Galion. Il était logique de s'arrêter au premier mouillage bien abrité où l'on pouvait se ravitailler. La rivière de Vieux-Habitants semble avoir été beaucoup moins fréquentée, et c'est normal, car les vaisseaux auraient dû remonter une dizaine de kilomètres de plus le long d'une côte aux vents faibles ou défavorables.

Enfin, en arrivant en Guadeloupe les équipages ne venaient pas chercher le combat avec les Caraïbes, mais un répit au cours de leur longue traversée c'est aussi pourquoi ils ne fréquentaient guère la côte au vent, là où se trouvaient les principaux carbets. Par contre dans la plaine de Basse-Terre on n'a pas retrouvé traces de villages caraïbes. Il semble que le carbet le plus proche était celui de l'Anse Dupuis, et, à cette époque, il était très difficile d'aller par terre de cet endroit à la plaine de Basse-Terre, le relief montagneux est beaucoup trop accidenté. Malgré cette prudence les Espagnols descendus à terre ont parfois été attaqués à coups de flèches.

Ainsi nous savons par l'Histoire de l'Ordre des Dominicains que plusieurs de ces bons pères, en route pour les Philippines étaient à bord d'un vaisseau espagnol qui fit escale en Guadeloupe le 3 août 1604. Des hommes d'équipage descendirent à terre pour faire provision de bois et d'eau tandis que les religieux furent tout heureux de profiter de l'occasion pour célébrer la messe, car en ce temps-là ils n'avaient pas l'autorisation de le faire sur un bateau ; d'autres passagers vinrent eux aussi goûter les charmes de la terre ferme, bien se laver et laver leur linge, car pendant la traversée toute l'eau douce était réservée pour la cuisine et la boisson.

Comme les pères venaient d'achever leur célébration, des Caraïbes qui s'étaient approchés sans bruit à travers les taillis firent pleuvoir une grêle de flèches. Nous ne savons

si d'autres passagers furent atteints, le texte ne parle que des pères mais il serait étonnant qu'eux seuls aient été visés. Le texte précise :

« Le désordre se mit parmi les Espagnols, tous s'enfuirent pêle-mêle, les uns gagnant leurs barques, les autres se jetant à la nage. Douze religieux se virent cernés de toutes parts. Trois d'entre eux parvinrent à se cacher dans un buisson... les sauvages passant et repassant devant leur cachette ne purent jamais les découvrir... Trois autres furent blessés, l'un à l'épine dorsale, un autre eut le bras traversé et le troisième reçut deux flèches » mais ils purent être ramenés à bord et ils survécurent.

Les six autres moururent de leurs blessures. Le corps de l'un d'eux revint à bord dans des circonstances qui parurent miraculeuses aux Espagnols présents. Un autre fut ramené blessé et mourut plus tard. Il restait donc quatre cadavres de religieux et peut-être quelques autres passagers et soldats. Le récit ne dit pas s'ils furent ramenés à bord pour être immergés après un cérémonie religieuse. Cette hypothèse me semble la plus probable, en effet les Espagnols durent se ressaisir puisque les trois pères cachés dans les buissons purent être récupérés sains et saufs.

Toutefois deux autres hypothèses peuvent être avancées : ou bien les cadavres ont été abandonnés sur place, ou ils ont été enterrés là. Je ne pense pas qu'ils aient choisi l'une de ces deux solutions car, à quoi bon risquer de subir une nouvelle attaque pour enterrer des cadavres. En effet, qu'ils aient été abandonnés sur place ou même enterrés, il est infiniment probable que les Caraïbes n'auraient pas laissé perdre cette viande. Ils avaient l'habitude de boucaner leurs ennemis et d'en rapporter les quartiers au carbet comme glorieux trophées, et aussi comme excellente viande pour améliorer le menu le jour où ils célébreraient les fêtes de la victoire. Il est vrai que, d'après eux, la viande des Anglais et des Français était de bonne qualité, celle des Arawaks de qualité supérieure mais celle des Espagnols franchement médiocre. Notons toutefois qu'à cette date ils n'avaient guère eu que de l'Arawak et de l'Espagnol à se mettre sous la dent. Seule, plus tard semble-t-il, la viande de Dominicain espagnol était réputée immangeable car un jour où ils y avaient goûté, à Porto-Rico, ils avaient failli mourir empoisonnés.

Cet épisode sanglant ne fut certainement pas le seul,

mais je n'en connais qu'un autre relaté par Thomas de Gage : en 1625 deux Jésuites furent tués dans des circonstances analogues.

En conclusion, ces épisodes ne donnent pas l'explication de notre cimetière car le nombre des morts ne correspond pas, le lieu et les circostances pas davantage. Ce ne sont donc pas des restes d'Espagnols que nous avons récoltés.

DES NOYES

Cette hypothèse mérite mention car une étude du professeur G. Debien nous fait connaître qu'en Haïti, aux XVIIe et au XVIIIe siècles lorsqu'un noyé était trouvé près du rivage, il était enterré sur place, tout près du bord de la mer. Sans doute en allait-il de même dans le reste des Antilles ? Bien sûr il y a eu des naufrages en divers lieux autour de la Guadeloupe, nous pouvons en situer l'un ou l'autre.

Le plus important est celui de la flotte de M. de Willougby qui voulait s'emparer de la Guadeloupe. Cet amiral est arrivé le 4 août 1666 entre Trois-Rivières et les Saintes avec une flotte de dix-huit vaisseaux montés par plus de 8.000 marins et soldats. Tandis que trois frégates, une cache et une barque allaient faire un coup de main dans la baie de Terre-de-Haut, les autres bateaux mettaient en panne pour les attendre ; c'est alors que survint un violent cyclone. Le P. Dutertre nous en fait le récit :

« Cette horrible tempête que l'on peut appeler le fléau de Dieu sur les îles commença sur les six heures du soir à son ordinaire, par un grand vent du nord qui dura six heures ; et s'étant arrêté l'espace d'un quart d'heure, il se retourna tout à coup à l'est-sud-est et souffla avec tant d'impétuosité et de violence, qu'il poussa tous les navires, barques et chaloupes qu'il rencontra à la côte de la Guadeloupe, les brisa en mille pièces, et fit échouer ceux qui étaient dans le hâvre des Saintes. Mais il n'y a que Dieu qui sache ce qui se passa durant cette effroyable nuit dans la flotte du Milord Willougby. Ce que nous pouvons en dire est que ces vaisseaux furent si maltraités, que de toute la flotte on n'a jamais revu qu'une flute de 22 pièces de canon, qui se rendit à la rade de Mont Serra en tel désordre

qu'elle n'avait que la moitié du mât d'artimon entier et le brulot du milord, qui aborda en même état à Antigue. Il se trouva un cul de navire à la côte de la Capesterre de Guadeloupe et un autre aux Saintes, un grand nombre de mâts, de vergues, et une grande figure qui avait été au derrière du navire du Milord, et d'autres semblables débris, qui étaient autant de marques du naufrage de cette flotte, et du dernier malheur de celui qui la commandait ».

Il est intéressant d'analyser ce qui s'est passé : quand le

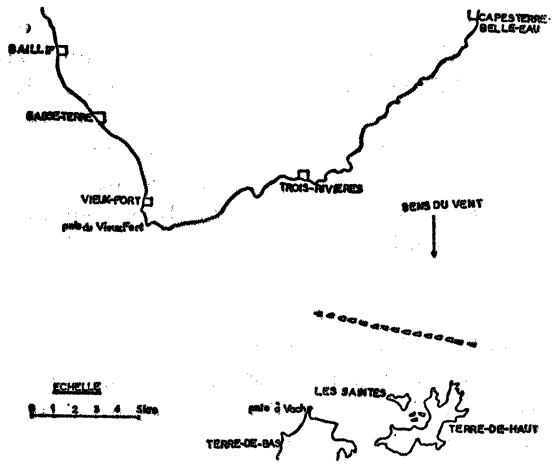

La flotte anglaise dans le canal des Saintes quand commence le cyclone.

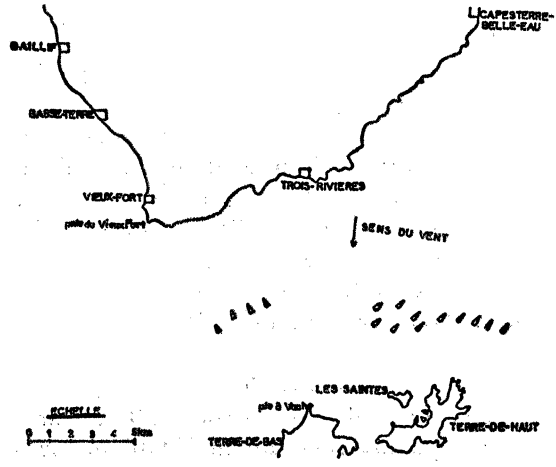

Position des vaisseaux pendant la première phase du cyclone.

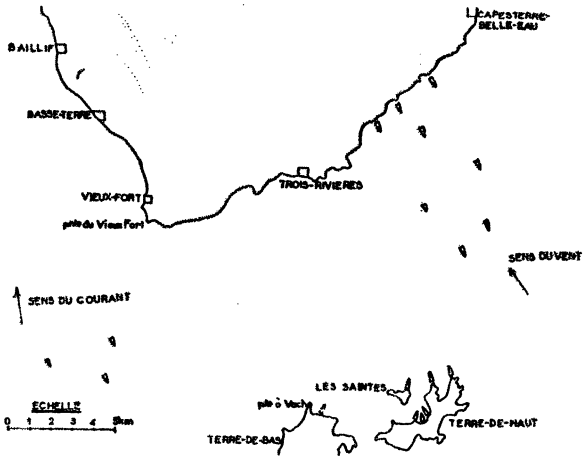

Position globale des vaisseaux pendant la deuxième phase du cyclone.

cyclone a soufflé de nord, la flotte était en ligne de marche étirée dans le canal des Saintes, selon l'ordre normal en file indienne, semble-t-il. Les navires ne purent se mettre bout au vent car, la violence de l'ouragan les faisant reculer ils auraient tous été jetés aux côtes de Terre-de-Haut ou de Terre-de-Bas. La tête de l'escadre mit cap au nord-ouest pour se dégager de la proximité de Terre-de-Bas tandis que les vaisseaux qui fermaient la marche mettaient cap au nord-est pour ne pas échouer à Terre-de-Haut. Ce sont sans doute ceux qui étaient en plein milieu du canal qui furent jetés aux côtes de cet archipel.

Puis, quand le vent eut tourné à l'est-sud-est, les vaisseaux qui avaient débordé à l'est des Saintes ne purent résister aux vents de plus de 200 km/heure, ils furent entraînés à reculons, et c'est ainsi qu'ils furent soit coulés par les vagues soit jetés à la côte de la Capesterre et s'y brisèrent ; les épaves de ceux qui avaient déjà coulé vinrent les y rejoindre.

Par contre ceux qui avaient débordé à l'ouest de Terre-de-Bas, dans la mer Caraïbe, purent mettre bout au vent et reculer sans danger, ils avaient la mer libre derrière eux. C'est ainsi qu'ils se retrouvèrent au nord-ouest de la Guadeloupe et purent, après le cyclone, rejoindre Monserrat et Antigue qui se trouvaient à proximité. Ils le purent d'autant mieux qu'après le passage de tels cyclones le vent tourne

d'ordinaire à l'ouest car il faut de grosses masses d'air pour combler le vide laissé par le déplacement du cyclone.

D'après le texte du P. Dutertre et d'après cette analyse sommaire on voit que les noyés rejetés à la côte étaient à la Capesterre donc très loin du lieu qui nous intéresse et d'ailleurs il semble que la plupart des cadavres sont restés abandonnés aux pieds de ces falaises inhospitalières à la merci des vagues et des crabes. Les habitants sinistrés étaient trop occupés à sauver les débris de leurs biens et à chercher de la nourriture. D'ailleurs les hommes disponibles furent envoyés à Terre-de-Haut combattre les Anglais des trois frégates, de la barque et de la cache qui s'étaient sauvés à terre et s'y étaient retranchés sur la tête d'un morne. Nul ne se soucia des cadavres.

Par contre, les noyés qui se seraient retrouvés à l'ouest du canal des Saintes ne pouvaient venir échouer en Guadeloupe car il y a tout au long de cette côte un courant assez fort qui monte vers le nord et, pendant la seconde phase de la tornade, les vagues levées par le cyclone poussèrent tout vers le nord-ouest. Le P. Dutertre ne mentionne d'ailleurs aucune épave à la côte sous le vent. Nos défunts ne sont donc pas des hommes de M. de Willoughby.

Il reste un autre point à éclaircir : des plongeurs sous-marins ont repéré à l'ouest de la Pointe Allègre des canons bien groupés : il y en aurait vingt-et-un, c'est la preuve d'un naufrage à cet endroit sans doute d'une flûte ou d'un bâtiment de guerre à peu près de cette importance ; peut-être s'agit-il d'un vaisseau de la flotte du Milord. S'il en est ainsi, avec une pareille tempête il est impensable que les noyés aient échoué groupés à la côte. De plus s'il y avait eu des noyés éparpillés au long du rivage il n'existait là aucun chemin ni véhicule pour les regrouper, et surtout on se rappelle que la région était à peu près ou même tout à fait déserte depuis 1636. Il n'y avait pas ou pas assez, de gens pour enterrer, bien groupés en cimetière, de nombreux cadavres.

Si l'épave identifiée est celle d'un vaisseau naufragé à une autre époque il est plus qu'improbable qu'il y ait eu noyade collective de cette importance sans que les documents en fasse mention. Or aucun texte ne parle d'une telle catastrophe, et puis s'il y avait eu de nombreux noyés lors de la perte de ce bateau, en raison des courants et des vents les

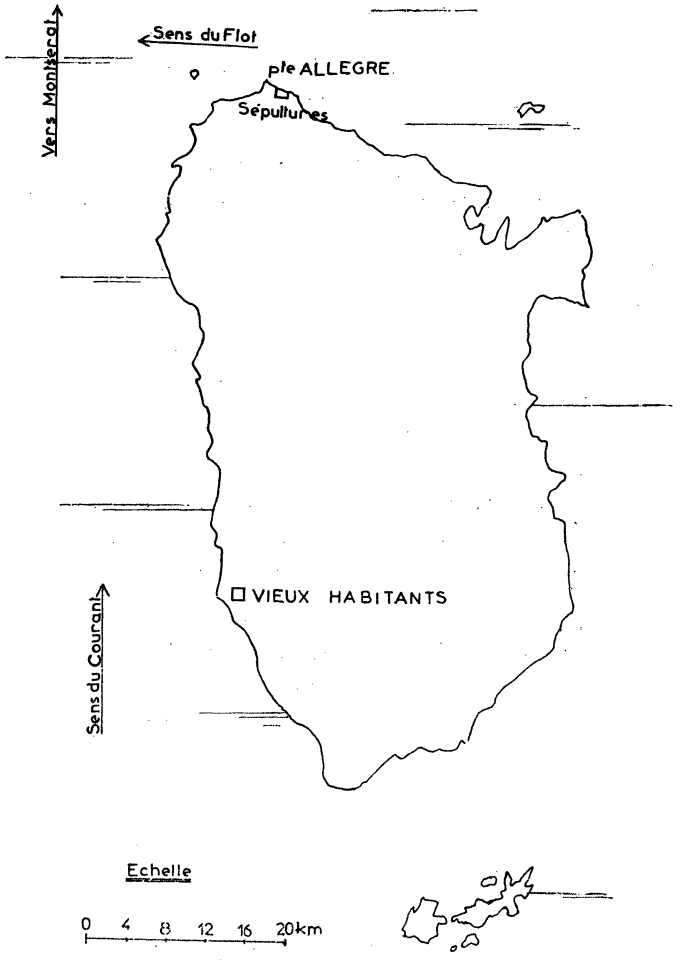

Sens du courant et du flot.

corps ne seraient pas arrivés à terre et surtout pas en cet endroit.

Le Père Dutertre et Lacour nous parlent d'un autre naufrage dans ces parages : « une barque (nous dirions maintenons une barge) avait pêché, au grand cul-de-sac, des tortues et des lamentins. Le gouverneur M. Auber qui était de la partie voulut aller en porter à Saint-Christophe (St-Kits) au gouverneur général mais la barque coula et treize personnes furent noyées.

D'après le lieu de pêche on pourrait penser que le drame s'est produit au large de la Pointe Allègre mais le Père R. Breton ajoute « le sieur Auber se sauva et quantité d'autres, qui avec un aviron, qui avec un carl, et un canot passant les accueillit ».

Lacour ajoute en parlant d'Auber « après avoir lutté longtemps contre la mer il prit terre aux Vieux-Habitants, non loin de l'habitation du sieur Duplessis ». Ce fut l'occasion de sa réconciliation avec le sieur Laramée.

Le texte de Lacour est très important car il permet de préciser le lieu du drame. Comme M. Aubert est revenu par ses propres moyens à Vieux-Habitants, et comme le courant à cet endroit porte au nord, il est certain que le naufrage a eu lieu à hauteur de l'habitation de M. Duplessis ou même plus au sud.

Sans doute la barge avait-elle ramené à terre des hommes et une partie de la pêche. Peut-être aussi a-t-elle embarqué des passagers pour Saint-Christophe.

Quant aux treize noyés le courant n'a pu les ramener à proximité de la Pointe Allègre car, s'ils sont arrivés à hauteur de Deshaies ils ont été emportés par le flot qui pousse d'est en ouest vers la mer Caraïbe. Et puis il y a eu beaucoup plus de treize personnes enterrées à l'Anse Nogent.

Ainsi, nous n'avons pas de preuve absolue pour écarter l'hypothèse d'un cimetière de noyés mais son degré de probabilité est infinitésimal.

CIMETIERE DE GENS MORTS D'EPIDEMIE CIMETIERE D'ESCLAVES OU DE GENS LIBRES

A - *Données générales*

Ces trois hypothèses sont à rapprocher car une même constatation capitale les domine : dans tout ce que nous avons récolté, il n'y a pas un os d'enfant ni d'adolescent. Or à partir du milieu du XVIe siècle le pourcentage d'enfants était important aussi bien parmi les gens libres que parmi les esclaves, les recensements le montrent. D'autre part la mortalité infantile à cette époque était très forte. Enfin les enfants étaient enterrés dans les mêmes cimetières que les

grandes personnes. Ces trois faits, à eux seuls, permettent d'écarter de façon presque absolue trois hypothèses :

— celle d'un cimetière hâtivement organisé à l'occasion d'une épidémie ;

— celle d'un cimetière d'esclaves ;

— celle d'un cimetière des gens libres d'une habitation.

Il est bon toutefois de relever les autres faits qui éclairent la question.

B - *Le cimetière des gens libres de l'habitation voisine*

Nous savons que peu de temps après leur arrivée, les Français abandonnèrent le premier emplacement de la colonisation.

Dès le début de 1636 après la mort de l'autre gouverneur, M. de l'Olive se chargea de tout le monde de M. Duplessis, les rassembla avec les siens et resta seul gouverneur. Mais voyant que tous se mouraient, il crut le quartier malsain et décida d'en habiter un autre. Il partit attaquer les Caraïbes des actuelles communes de Vieux-Fort, Trois-Rivières et Capesterre. Ceux-ci abandonnèrent leurs villages pour se réfugier dans d'autres îles notamment à la Dominique. Alors continue le Père Breton dans sa relation « M. de l'Olive fit tout décharger en cette première habitation et comme la place était déserte et avantageuse pour un fort, on retourna quérir le reste du monde et le Père Raymond avec, extrêmement déplaisant de ce qui s'était passé ».

Il ne resta personne dans ce secteur. Même les plus têtus n'auraient pu y demeurer : il était impossible de rester isolés car l'état d'hostilité avec les Caraïbes continuait. Par la suite jusqu'à la paix de 1703 et même au-delà, aussi bien les forbans que les flibustiers anglais aimaient venir piller toute habitation isolée. En fait, c'est seulement à partir de la paix d'Utrecht que la plaine de Sainte-Rose, Lamentin et Baie-Mahault a commencé à être peuplée. Jusqu'à cette date, il y avait très peu d'habitants dans ces parages et l'on n'y voyait aucune habitation importante.

Le Père Labat écrit bien qu'en 1691 il y avait deux ou trois sucreries près de l'ancien fort Saint-Pierre, mais à cette époque de telles propriétés ne groupaient que peu de monde. La principale habitation en ce quartier du Grand Cul-de-Sac

en 1710 était celle de François Gilbert de Crapado qui fut érigée à cette date en comté de Lohédac, on la désigne maintenant sous le nom d'usine Comté. A l'occasion de cette érection par lettre patentes « le roi imposa au titulaire et à ses successeurs l'obligation de payer pour chaque mutation testamentaire, une redevance de 150 livres en faveur de l'église du Comté ». Ainsi, mise à part la case-chapelle des premiers jours à la Pointe Allègre, la première église du Grand-Cul-de-Sac se trouvait déjà avant 1710 près de cette sucrerie. Or à cette époque le cimetière était traditionnellement près de l'église ou même d'ordinaire l'entourait. Les gens libres y enterraient leurs morts sauf ceux qui demeuraient trop loin. Ce n'était pas le cas des gens qui restaient à la Pointe Allègre, ils n'étaient pas à deux kilomètres du cimetière. D'ailleurs « l'Echo de la Reine » où nous puisons ces renseignements continue :

« Cette église qui fut la première paroisse du bourg avait pour patron saint Pierre. Les ruines assez étendues pour y voir autre chose qu'une simple chapelle domestique existent dans les bois qui entourent l'habitation actuelle du Comté. Quand le bourg se fût développé le long du littoral, on transféra le centre de la paroisse sur le morne où nous la voyons encore ». C'est-à-dire au bourg actuel de Sainte-Rose.

Ainsi ces constatations écartent-elles aussi l'hypothèse soit d'un cimetière paroissial, soit d'un cimetière d'habitation.

Enfin, au XIXe siècle, et depuis le milieu du XVIIIe au plus tard, l'emplacement des tombes des gens libres était matérialisé par une pierre tombale avec inscription pour les gens de condition et par une modeste construction en maçonnerie pour la plupart des autres. On voit encore des tombes très caractéristiques de cette époque au cimetière de la léproserie de la Désirade et j'en ai vu, avant leur destruction, au très ancien cimetière de Vieux-Fort à Saint-Louis de Marie-Galante et à Sarragot sur la même commune. Or à l'emplacement que nous étudions, il n'y a aucune trace, ni de pierres isolées ni de pierres assemblées au mortier de chaux, selon la technique de l'époque. Ce détail important confirme qu'il ne s'agit pas d'un cimetière de gens libres, postérieur à 1636.

C - *S'agit-il d'un cimetière d'esclaves ?*

Il est exact que les esclaves avaient leur cimetière parti-

culier. En Haïti, quand les habitations étaient à proximité de la côte, il était près du bord de mer. Soit dit en passant, les esclaves non baptisés n'étaient pas enterrés avec les autres « en terre bénite ».

Nous n'avons pratiquement pas de renseignements, que je sache, sur les cimetières d'esclaves en Guadeloupe, peut-être existe-t-il des documents à ce sujet dans des archives familiales non dépouillées ?

Dans l'état actuel des connaissances, nous pourrions considérer comme possible que le cimetière mis à jour soit celui des esclaves de l'habitation voisine mais, comme nous l'avons dit, il n'y a pas eu d'habitation importante à proximité et le fait qu'il n'y ait aucun os d'enfants et que les os récoltés soient tous de sujets indo-aryens élimine cette hypothèse.

PREMIERS FRANÇAIS ARRIVES EN GUADELOUE

Que penser de l'hypothèse selon laquelle ce seraient les restes des premiers Français arrivés en Guadeloupe ?

Le père Breton écrit :

MM. Duplessis et de l'Olive « arrivèrent avec leur monde le 28 juin de l'année 1635, veille de Saint-Pierre et Saint-Paul : le lendemain les religieux missionnaires plantèrent la croix et bâtirent une chapelle de roseaux, soutenue par quelques fourches dans laquelle ayant dressé un autel ils célébrèrent la sainte messe.

Le premier soin des gouverneurs fut de chercher un lieu commode pour habiter ; ils s'arrêtèrent par malheur à l'endroit le plus ingrat de tout l'île, ils déchargèrent en ce mauvais lieu tout ce qui était dans les deux navires, et partagèrent tant les hommes que les vivres et les munitions de guerre, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de bruit et sans querelle entre les deux capitaines.

M. de l'Olive se plaça à la droite avec son monde, le R.P. Raymond fut destiné avec deux autres pour avoir soin de ce quartier, on y planta la croix et y bénit une chapelle avec un cimetière. Quelques jours après M. de l'Olive fit bâtir un petit fort qu'il nomma le fort Saint-Pierre parce qu'il avait pris possession de l'île et arboré les armes de

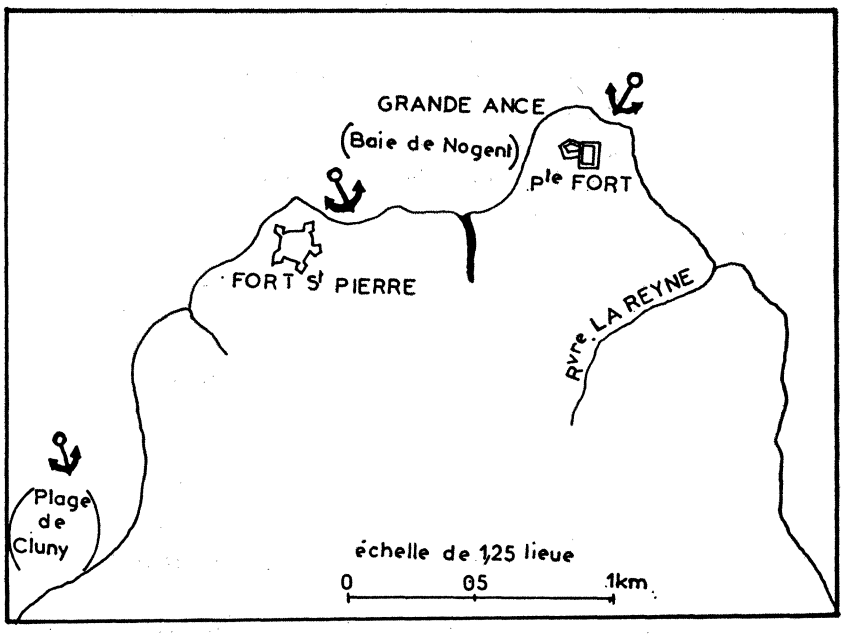

Agrandissement d'une portion de la carte de la Guadeloupe par Boisseau (1643 environ).

France la veille de sa fête. M. Duplessis tint la gauche et établit son habitation et celle de ses gens environ à trois portées du mousquet de son compagnon, en étant séparé par une petite rivière ».

Citons encore d'autres textes susceptibles de nous fournir la description de la situation et des faits. Le P. Dutertre écrit : « Il faudrait que j'empruntasse ici ce que l'historien Joseph nous a laissé de la famine horrible qui fit périr plusieurs milliers hommes dans Jérusalem pour présenter les misère effroyables, où la colonie française se vit réduite, peu de temps après son établissement, dans l'île de la Guadeloupe : si vous n'y voyez pas de mères barbares manger leurs propres enfants et leur donner pour tombeau les mêmes entrailles, où ils ont reçu la vie, vous verrez des hommes affamés, brouter l'herbe comme des bêtes, manger leurs propres excréments ; et se voyant empêcher de se procurer quelque nourriture pour rassasier leur faim, s'exposer volontairement à la sévérité des supplices, aimant mieux finir leurs misères par la main d'un bourreau, que de traîner plus

longtemps une vie que la famine leur rendait plus cruelle que la mort.

On peut dire que les misères de cette colonie commencèrent dès le navire, les viandes et les morues étaient toutes pourries ; et l'on avait embarqué si peu de cidre, qu'au milieu du voyage l'on fut contraint d'y mettre la moitié d'eau de mer : ce qui causa une altération incroyable à tous les passagers et une chaleur d'entrailles si violente, que plusieurs en moururent sitôt qu'ils furent à terre. Cette cruelle lézine, est l'effet de l'avarice des marchands et des commis des vaisseaux, qui ne cherchant que leur profit, n'avitaillent les navires que de ce qu'ils trouvent à bon marché, ce qui fait périr la plupart des Français qui passent dans les îles : car ces mauvaises nourritures leur corrompant le sang, les fatigues et les misères qu'ils souffrent pendant un si long trajet leur font trouver la mort sitôt qu'on les met à terre.

Cette faute de MM. de l'Olive et Duplessis fut suivie d'une seconde qui fit périr plus de la moitié du monde. Car les seigneurs de la compagnie, dans l'appréhension qu'ils eurent qu'ils ne trouvassent point de vivres, dans les îles qu'ils devaient habiter leur ayant ordonné de passer par l'île de la Barboude, habitée par les Anglais, pour s'y fournir de vivres, et des choses nécessaires pour faire subsister la colonie, soit que le pilote ne voulut pas y aller, comme quelques-uns ont dit, soit autrement, il n'y abordèrent pas. Si bien que deux mois après leur descente à la Guadeloupe, ils se trouvèrent au milieu des bois, sans patates ni manioc pour planter, sans pois et sans fèves pour semer ; et comme ils n'avaient apporté des vivres que pour deux mois (qui est un défaut que tous les étrangers reprochent à notre nation) nos deux capitaines généraux se virent obligés de retrancher les vivres, et de réduire tous les gens de leur colonie à une livre de pâte par jour ; et la farine ayant manqué, la nécessité les ayant obligés de manger de la tortue toute fraîche, sans pain, cette nourriture causa des flux de ventre, et de sang, qui en firent mourir plusieurs... et les autres devinrent si maigres et si décharnés, qu'ils semblaient plutôt des squelettes, que des corps animés...

...La famine fut si grande qu'on mangea les chiens, les chats et les rats, comme de friands morceaux. Depuis qu'on eut déclaré la guerre aux sauvages, nos gens n'osant plus sortir du fort, mangèrent jusqu'à l'onguent des chirurgiens et au cuir des baudriers, qu'ils faisaient bouillir pour les

réduire en colle. On en a vu quelques-uns brouter l'herbe, d'autres manger les excréments de leurs camarades après s'être remplis des leurs ; on a même cru qu'un certain jeune homme de Dieppe avait mangé la chair d'un sien compagnon et qu'à ce dessein il lui avait coupé le bras auparavant que de l'enterrer ; l'on dit en effet que l'on aperçut sa bouche ensanglatée et que l'on vit toutes les marques qu'il avait mordu à belles dents, dans ce bras qu'il avait séparé du corps. L'on a souvent vu la terre des fosses, où nos pères avaient enterré les morts, toute bouleversée le matin, avec beaucoup d'apparence qu'on les avait fouillées, pour déterrer les corps, et pour en couper quelques membres pour vivre.

Tout ce pauvre peuple était réduit au désespoir et la plus grande occupation de nos religieux n'était pas seulement de consoler ceux qui en étaient capables, mais d'empêcher les uns de se précipiter dans la mer et d'arracher aux autres les cordes qu'ils avaient dérobées pour se pendre. Ceux qui étaient assez hardis de prendre quelque morceau de pain, étaient châtiés comme criminels, quelques-uns furent attachés au carcan ; d'autres furent fouettés et il y eut un homme si désespéré par la faim qu'encore qu'il eût souffert deux fleurs de lys sur les épaules et que le R.P. Raymond l'eut arraché à la potence ayant obtenu sa grâce, à force de prières et de larmes, de MM. de l'Olive et Duplessis, qu'il aima mieux dérober une cinquième fois pour être promptement pendu, que de vivre davantage exposé aux rigueurs insupportables de la faim ».

Et dans le dictionnaire caraïbe-français, le R.P. Raymond Breton ajoute : « nous les enterrions quatre à quatre dans une fosse que nous avions bien de la peine à faire faire ne trouvant personne pour cela ni pour porter les corps ».

De ces textes, de la carte montrant la disposition des lieux à cette époque et des observations faites sur place nous pouvons dégager des conclusions susceptibles de nous éclairer :

Un capitaine avait établi son camp sur la Pointe Allègre et l'autre plus à l'est ; ils étaient de part et d'autre de la petite « rivière » qui débouche au milieu de la plage de Nogent.

Le Père Raymond Breton était « à droite » avec M. de l'Olive, mais cette précision ne précise rien car il ne dit pas si c'est en regardant la mer (ce qui plus probable) ou en lui tournant le dos.

Il ajoute : « M. de l'Olive y construisit un petit fort ». Tout pourrait sembler clair puisque la carte de Brisseau montre un « petit fort » précisément à proximité du cimetière qui nous intéresse et justement le Père Breton écrit qu'il « bénit une chapelle et un cimetière ».

Mais la suite du texte pose problème : il ajoute que M. de l'Olive appela son fort « Fort Saint-Pierre ». Or la carte de Brisseau situe le fort Saint-Pierre au centre de la Pointe Allègre, de l'autre côté de la « petite rivière ». En fait la difficulté n'est qu'apparente semble-t-il. Dès l'arrivée il fallait construire un ouvrage de défense mais la hâte du début n'a pas permis de faire une construction importante c'est le « Petit Fort » et M. de l'Olive, le Père Breton sa chapelle et son cimetière étaient bien installés là où nous avons trouvé les os. Puis quand la situation a été mieux établie les arrivants ont pris le temps de construire un fort plus important correspondant à leurs besoins. On le voit sur la carte au centre de la Pointe Allègre. La petit fort a perdu alors toute importance et le nom de « fort Saint-Pierre » a été transféré à l'ouvrage principal, l'autre n'en étant plus qu'une vague annexe.

Autre observation importante : en raison de l'épuisement des hommes le cimetière était certainement dans un endroit très facile à creuser, or dans ce secteur seule la dune étroite qui borde la mer présente cette qualité : plus à l'intérieur des terres le sol est soit marécageux, lourd et argileux soit trop dur et pierreux.

En outre à cause du très grand nombre des décès et de la très grande faiblesse des fossoyeurs la localisation des fosses n'était matérialisée que par une légère levée de terre, aucun élément de maçonenrie ou en pierre sèche n'en marquait le pourtour, c'est pourquoi on ne trouve là que du sable. Les tombes étaient peu profondes et il n'était pas question de cercueil. Rappelons aussi qu'en cet endroit le sol est assez homogène et les parois ne s'éboulent pas quand on creuse un trou. Enfin la densité de cadavre au mètre carré était très grande puisqu'il y avait plusieurs corps par tombe. Toutes nos constatations du début s'accordent bien avec les textes.

Ainsi en conclusion, au vu des documents et des constatations faites sur le terrain, parmi toutes les hypothèses

susceptibles d'être avancées seule cette dernière revêt une probabilité presque absolue.

Les os retrouvés seraient donc ceux des premiers Français arrivés en Guadeloupe et morts de faim, d'insolation ou de maladie dans les quelques mois qui suivirent leur débarquement. La présence de ce cimetière est restée longtemps oubliée et c'est seulement maintenant au terme de sa destruction que nous en découvrons l'existence.

PÈRE MAURICE BARBOTIN.

BIBLIOGRAPHIE

P. Raymond BRETON, Dictionnaire caraïbe-françois, meslé de quantité de remarques historiques, pour l'esclaircissement de la langue, Auxerre, Gilles Bouquet, 1665.

P. Raymond BRETON, Dictionnaire françois-caraïbe, Auxerre, Gilles Bouquet, 1666.

P. Raymond BRETON, Relations de l'île de la Guadeloupe, tome I, Basse-Terre, Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1978.

P. DU TERTRE, Histoire générale des Antilles habitées par les François, Paris, Thomas Jolly, 1667-1671, 4 tomes en 3 volumes.

P. LABAT, Nouveau voyage aux isles d'Amérique, Paris, Guillaume Cavelier père, 1742, 8 volumes.

Auguste LACOUR, Histoire de la Guadeloupe, Basse-Terre, 1855.

Jules BALLET, La Guadeloupe, renseignements sur l'histoire, la flore, la faune, la géologie, la minéralogie, l'agriculture, le commerce, l'industrie, la légilation, l'administration, volume 1, Basse-Terre, Archives départementales, 1970.

HISTOIRE DE L'ORDRE DES DOMINICAINS citée dans l'« Année dominicaine », 3 août 1898, Lyon.

JAL, glossaire nautique, Paris, 1861, Firmin Didot.

Amiral PARIS, Souvenirs de marine, collection de plans et dessins de navires, bateaux anciens et modernes existants ou disparus, Paris, Gauthier Villars, 1882-1908.

P. Georges FOURNIER, Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation, seconde édition, Paris, Jean Dupuis, 1658.

Gabriel DEBIEN, Petits cimetières de quartier et de plantation à Saint-Domingue au XVIIIe siècle, dans la Revue d'Histoire dOutre-Mer, tome, LXI n° 225, 4e trimestre 1974.

Gabriel DEBIEN, Les esclaves aux Antilles françaises, Basse-Terre et Fort-de-France, 1974.

Edgar CLERC, Le peuplement précolombien des Antilles et ses vestiges en Guadeloupe, dans le Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe, n° 2, 2e semestre 1964.